

aT/jC/cP

Délibération UPVD/CFVU 2021/1-06 n°01 du 1^{er} juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu la décision n°2020-074 du 16 décembre 2020 portant désignation des vice-présidentes élues et nommées.

La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à la majorité :

➤ Calendrier des inscriptions administratives pour l'année universitaire 2021/2022

Membres en exercice : 30

Membres présents ou représentés : 15

Membres autorisés à voter : 15

Suffrages valablement exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Perpignan, le 1^{er} juin 2021

Par délégation, la Vice-Présidente Formation,



Annick TRUFFERT

P.J. : Calendrier des inscriptions administratives pour l'année universitaire 2021/2022

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD